



## RÉUNION DE LA COMMISSION NATURISTE EUROPÉENNE (EuNat)

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

La deuxième réunion d'EuNat en 2023 s'est tenue via Zoom le 7 octobre 2023 à partir de 10 heures, heure d'Europe centrale.

#### Les participants

<b>Pour l'EuNat et l'INF-FNI</b>	
Comité central	Stéphane Deschênes (co-président) - Président Sieglinde Ivo (co-présidente) Edwin Kilby (vice-président, secrétaire) Dominique Dufour (vice-président, trésorier) Laurent Luft (assesseur Europe) Filipa Gouveia Esteves (Défenseur du Naturisme)
EuNat	Sook-hwa Noh (Responsable des sports) Colin Mayotte (Responsable du groupe de travail Jeunesse)
Vérificateurs de comptes	Armand Ceolin Henri Hermans
Interprètes	Rainer Fickers Anne-Marie von Puttkamer
Technique	Jessica Williamson

<b>Pour les fédérations</b>		<b>Droit de vote</b>
ÖNV (Autriche)	Manfred Maier	5
BN (UK)	Anne Nisbet	14
NFN (Pays-Bas)	Christine Kouman	31
SNU-UNS (Suisse)	Martin van den Dries	8
FPN (Portugal)	Julio Gouveia Esteves	2
INA (Irlande)	Colin Tierney	3
FEN (Espagne)	Ismael Rodrigo	7
FFN (France)	Viviane Tiar	16
FENAIT (Italie)	Gabriele Rossetti	6
FLN (Luxembourg)	Jean Peters	2
FENHU (Hongrie)	Gábor Szabó	4



DFK (Allemagne)	Marcus Hauss Christian Utecht	24
NOS (Serbie)	Goran Filopović	1
FBN (Belgique)	Frank Janssens	11
ZDNS (Slovénie)	Maja Penko	2
SNF (Suède)	Niclas Ember	7

<b>Observateurs/invités</b>	
	Sönke Reise Claudia Kellersch

### **Préliminaire et technique**

#### **Points 1 et 2 - Bienvenue**

Compte tenu de la récente démission du secrétaire d'EuNat, la réunion sera présidée par Stéphane Deschênes.

Les deux co-présidents de la INF-FNI ont souhaité la bienvenue aux participants à la réunion.

Le président demande aux participants de respecter une limite de trois minutes pour leurs interventions.

#### **Point 3 - Poids des votes**

La pondération des voix de chaque délégation a été vérifiée et approuvée.

Il a été noté que, bien que ce soit la première fois qu'une réunion complète d'EuNat se tienne en ligne, les votes et les décisions prises seront aussi valables qu'ils l'auraient été si la réunion s'était tenue en face-à-face.

#### **Point 4 - Démonstration du système de vote**

La plateforme de vote en ligne (NemoVote) a fait l'objet d'une démonstration et d'un test, et s'est avérée fonctionner de manière satisfaisante pour le décompte des votes des membres. Si un vote par pays était nécessaire, l'assemblée serait invitée à voter à main levée.

#### **Point 5 - Élection des scrutateurs**



L'assemblée a convenu que l'utilisation du vote en ligne rendait inutile l'élection de scrutateurs.

### **Point 6 - Approbation de l'ordre du jour**

Plusieurs motions ont été déposées hors délai et ajoutées à l'ordre du jour.

Le délégué hongrois demande que soit ajoutée sa demande de subvention relative à un documentaire naturiste en Hongrie. L'assemblée accepte.

Le délégué du FNN demande que l'approbation du budget ait lieu après la discussion des propositions de subventions. L'assemblée accepte.

### **Rapports**

#### **Point 7 - Rapport du secrétaire d'EuNat**

En l'absence d'un secrétaire d'EuNat, le vice-président (secrétaire) souligne certains des événements qui ont eu lieu au cours de l'été et qui ont bénéficié du soutien financier d'EuNat.

La déléguée de la FFN a remercié EuNat pour la subvention accordée à l'événement d'Avignon en mars, qui a été un grand succès et a rassemblé des participants d'autres pays.

#### **Point 8 - Groupe de travail Jeunesse**

Colin Mayotte, en tant que responsable du groupe de travail jeunesse, a présenté son travail, en soulignant les difficultés à trouver des volontaires. Bien que, lors de la réunion de Bonn en mars, les fédérations aient fortement exprimé leur opinion sur l'importance de la jeunesse, aucune n'a présenté de candidature pour un nouveau représentant des jeunes d'EuNat, et le groupe de travail est resté restreint. Au cours de la discussion, les délégués ont fait valoir que

- le groupe de travail sur la jeunesse devrait présenter une liste d'objectifs à court et à long terme
- le terme "jeune" devrait peut-être être mieux défini
- D'autre part, l'âge des jeunes leaders est moins important que l'énergie et les idées qu'ils apportent
- le responsable de la jeunesse doit être de la même génération que ceux qu'il dirige.

Les fédérations ont été fortement encouragées à identifier davantage de jeunes membres pour rejoindre le groupe de travail.



### **Point 9 - Rapport du représentant EuNat Jeunesse**

Daniela Schleicher, représentante de longue date des jeunes, a récemment démissionné pour des raisons professionnelles. Des remerciements lui ont été adressés pour ses services. Son successeur n'a pas encore été élu.

La présidente a rendu compte du rallye de printemps du mois de mai au village d'Origan, en France, qui a été bien organisé, bien que le temps ait été décevant.

### **Point 10 - Rapport du responsable des sports EuNat**

Des problèmes de son ont empêché la responsable des sports de présenter son rapport oralement. Ces derniers jours, elle a fait circuler par courrier électronique des rapports sur les événements qui se sont déroulés pendant l'été.

### **Comptes**

#### **Point 11 - Statut des comptes EuNat**

Le trésorier a présenté les comptes, notant qu'il avait reçu un rapport mais pas les chiffres du secrétaire d'EuNat récemment démissionnaire.

#### **Point 12 - Présentation du projet de budget**

Cette question sera examinée après les demandes de subventions.

#### **Point 13 - Rapport des vérificateurs de comptes**

En ce qui concerne les comptes d'EuNat, des inquiétudes ont été exprimées sur le fait que dans le chiffre de 48 000 euros, plusieurs événements manquent et qu'il y a un risque de dépassement substantiel.

<sup>th</sup>Le président note que la réunion de Bonn a largement dépassé le budget en raison de problèmes d'interprétation, mais qu'un système plus rentable a maintenant été mis en œuvre, testé pour la première fois lors du 70e anniversaire de l'INF-FNI à Montalivet en septembre. Il a été suggéré que si la réunion de Bonn avait dépassé son budget parce que la INF-FNI testait une nouvelle technologie, la INF-FNI devrait partager la moitié du coût de l'excédent. Le trésorier est d'accord.

#### **Point 14 - Décharge des fonctionnaires EuNat**

Ce point permanent sera discuté lors de la réunion de 2024.



## **Lieu des événements INF-FNI**

### **Point 15 - Gala de natation et tournoi de pétanque en 2024**

Il a été demandé aux fédérations s'il y avait d'autres candidatures que celle du Havre pour accueillir le gala de natation en 2024. Il n'y en a pas.

## **Motions**

### **Motion no 1 - Modifier le règlement du tournoi de pétanque pour autoriser les couples de même sexe - BN**

Cette motion avait été soumise à l'origine lors de la réunion de Bonn et a été reportée à la présente réunion. Elle vise à supprimer l'exigence actuelle selon laquelle les équipes du tournoi international de pétanque doivent être composées de couples mixtes. Au cours de la discussion, les points suivants ont été soulevés :

- lors du tournoi de pétanque en Hongrie, de nombreuses personnes ont exprimé leur souhait d'autoriser les équipes homosexuelles.
- le naturisme ne doit faire l'objet d'aucune discrimination
- Une possibilité serait d'essayer pendant deux ans, pour éviter que l'événement ne devienne exclusivement masculin.
- La pétanque n'étant pas un sport de force, cette modification ne devrait pas entraîner d'avantage concurrentiel.

La motion est adoptée par 137 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.

La motion prend effet immédiatement et s'appliquera au tournoi de pétanque de 2024.

### **Motion No 2 - Une approche stratégique de l'utilisation des fonds EuNat - Secrétariat**

Cette motion invitait les fédérations à accepter l'approche générale définie dans le document "Utiliser les fonds d'EuNat pour promouvoir le naturisme : Une approche stratégique".

Au cours de la discussion, les points suivants ont été soulevés :

- une stratégie a été adoptée à Luxembourg en octobre 2022
- l'approche future ne devrait pas se limiter à économiser de l'argent, elle devrait permettre de l'utiliser de manière plus "intelligente" ; cela pourrait impliquer d'utiliser l'argent différemment, par exemple en apportant un soutien ciblé aux petites fédérations, en aidant leurs membres à participer aux événements, et en



aidant les fédérations à attirer les naturistes qui n'en font pas partie, ou en aidant les pays à mettre en place une fédération là où il n'en existe pas encore.

- attendre de la fédération organisatrice qu'elle finance les grands événements n'est pas réaliste.
- L'EuNat devrait cesser de s'accrocher uniquement aux événements traditionnels et se tourner vers la création de nouveaux événements.
- le document stratégique ouvre la possibilité d'utiliser une partie de nos fonds pour aider les membres des petites fédérations à participer à des événements.
- il est plus difficile pour les petites fédérations d'attirer le même nombre de personnes et la même publicité qu'une plus grande, et elles ne disposent pas non plus d'autant de bénévoles.
- tous nos événements ne figurent pas sur le site web de la INF-FNI ; les informations les concernant doivent être envoyées au vice-président (secrétaire).
- des journalistes lors d'événements pourraient donner une plus grande visibilité à nos activités.
- trop de naturistes ne sont pas au courant de nos événements et les fédérations ne communiquent pas suffisamment avec leurs membres.
- la motion donnerait aux petites fédérations la possibilité de demander de l'aide en matière de communication.
- des inquiétudes ont été exprimées quant à la suppression du financement d'événements de longue date.

La motion est adoptée par 113 voix pour, 7 contre et 23 abstentions.

### **Motion n° 3 - Relations entre EuNat et la INF-FNI - NFN**

Cette motion aurait pour effet qu'EuNat devienne formellement un comité sous la supervision du Comité central, que le secrétaire d'EuNat devienne président de ce comité et que les statuts et règlements s'appliquent à EuNat sous réserve d'exceptions pratiques.

Au cours de la discussion, il a été avancé que

- la motion ne ferait que donner effet à ce qui était une réalité dans la pratique
- En fait, l'EuNat a bien fonctionné depuis sa création.
- il est nécessaire de clarifier la relation entre EuNat et la INF-FNI
- les postes d'assesseur Europe et de secrétaire EuNat devraient être regroupés



- si la motion est adoptée, le Congrès sera invité l'année prochaine à apporter les modifications nécessaires aux statuts et à la composition du Comité central.
- le changement contribuerait à unifier l'organisation dans son ensemble.

La motion est adoptée par 132 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

#### **Motion n° 4 - Amendement aux règles de financement du sport - Secrétariat**

Cette proposition

- (a) supprimer l'obligation pour les organisateurs d'événements subventionnés de fournir une liste officielle des participants
- (b) supprimer l'obligation de participation d'au moins trois fédérations à une manifestation pour l'obtention d'une subvention

Lors de la présentation de la motion, le vice-président (secrétaire) a fait valoir que le premier point était nécessaire pour des raisons de protection des données et de la vie privée. La règle des trois fédérations n'est plus nécessaire à la lumière de la nouvelle stratégie, qui exige que les événements soient ouverts aux participants internationaux. Il s'ensuit que le nombre probable de ces participants est un facteur qui entre en ligne de compte dans la décision d'accorder ou non une subvention, mais qui n'est plus déterminant en soi. De plus, à l'avenir, certains financements EuNat envisagés dans le document "Approche stratégique" pourraient être utilisés à d'autres fins que le subventionnement d'événements.

La motion est adoptée par 121 voix pour, 0 voix contre et 22 abstentions.

#### **Motion No 5 - Un fonds discrétionnaire pour le secrétaire d'EuNat - Secrétariat**

Cette motion permettrait au secrétaire d'EuNat (désormais président) de disposer d'un fonds limité à 10 000 euros à utiliser entre les réunions d'EuNat, à condition que cette utilisation se fasse après consultation des vérificateurs de comptes, qu'elle soit limitée à 4 000 euros par prix et qu'elle fasse l'objet d'un rapport aux fédérations.

Au cours de la discussion, les points suivants ont été soulevés :

- les limites de 10 000 et 4 000 euros sont trop élevées et devraient être ramenées à 5 000 et 2 000 euros respectivement
- l'obligation de consulter les contrôleurs des comptes devrait être concrétisée
- Ces aides ne doivent pas être utilisées pour renforcer les subventions existantes

Un vote indicatif a permis de dégager une majorité en faveur de l'amendement de la motion tel qu'il a été formulé.



La proposition modifiée est adoptée par 132 voix pour, 11 contre et 0 abstention.

### **Motion n° 6 - Gala international de natation au Havre, 2024 - FFN**

Cette motion concernait la candidature de la Fédération française de naturisme à l'organisation du gala international de natation en 2024 au Havre. Le principe de l'organisation de l'événement au Havre avait déjà été accepté lors de la réunion de Bonn.

En présentant la motion, le délégué de la FFN a expliqué qu'il y avait eu un retard dans la communication avec la mairie du Havre, en raison des fermetures du mois d'août. Elle a depuis approuvé la piscine. Les organisateurs attendent toujours les devis des hôtels. Ils ont un devis pour la salle du dîner de gala du samedi soir. Le reste sera communiqué dès que les informations seront disponibles. Elle imagine que cela pourrait se faire avec une subvention comprise entre 9 000 et 11 000 euros.

Au cours de la discussion, il a été avancé que

- Les frais de voyage de l'EuNat ont été alarmants ; on peut se demander s'il est nécessaire que plusieurs membres de l'équipe soient présents à ces événements.
- la question de la réunion d'aujourd'hui était simplement de savoir si l'événement était approuvé ; le budget était une question distincte
- l'estimation de la FFN suggère un coût de 150 € par participant (22 500 € pour 150 personnes)

En l'absence de chiffres définitifs, il a été proposé de reporter la décision. Elle pourrait être examinée en novembre par un petit groupe comprenant les vérificateurs de comptes, le trésorier et le président d'EuNat.

Il a été convenu de reporter la décision en conséquence.

### **Motion n° 7 - Festival EveryBody - BN**

Le délégué du BN a fait valoir que ces événements permettraient d'ouvrir le naturisme à un public beaucoup plus large et plus jeune, y compris aux groupes minoritaires, aux personnes qui ne veulent pas être étiquetées et à celles qui n'ont jamais fait l'expérience de la nudité sociale auparavant.

Elle a demandé que la demande soit scindée en deux : la première partie demandait une subvention de 2 000 euros pour le festival EveryBody lui-même. La seconde partie demandait 4 000 euros pour aider à la mise en place d'un espace de nudité sociale lors des festivals Shambala et Wilderness (par ailleurs non naturistes).

Il a été noté que les deux événements seraient ouverts aux non-membres des fédérations naturistes, bien qu'il leur soit demandé de payer davantage. Conformément aux règles, un





rapport sera exigé après l'événement ; il pourrait indiquer, entre autres, combien de nouveaux venus ont été attirés par le naturisme.

Partie 1 Tout le monde : la motion est adoptée par 143 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Partie 2 Wilderness et Shambala : la proposition est adoptée par 110 voix pour, 0 voix contre et 33 abstentions.

### **Motion n° 8 - Tournoi international de pétanque - DFK**

Cette motion concernait la candidature de la fédération naturiste allemande (DFK) à l'organisation du tournoi en 2024. Une subvention de 4 500 euros a été demandée.

Présentant la motion, le délégué du DFK a demandé que, le budget n'étant pas encore entièrement préparé, la décision sur le financement soit reportée, comme pour le gala de natation.

Au cours de la discussion, la question a été posée de savoir si, au vu du document stratégique adopté dans le cadre de la motion n° 2, il était opportun d'organiser le tournoi de pétanque en 2024 ou s'il fallait le reporter à 2025.

Il a été décidé de limiter la question, pour l'instant, à l'organisation de l'événement en Allemagne en 2024. La motion est adoptée par 58 voix pour, 37 contre et 27 abstentions.

Dans le cadre d'une motion de procédure, la question de la validité du vote est soulevée, étant donné qu'il n'a pas recueilli 50 % des voix. Le vice-président (secrétaire) confirme que les statuts indiquent clairement que les abstentions ne sont pas comptabilisées et que le résultat est donc maintenu.

### **Motion n° 9 - Manifestation sportive à Hanovre en 2024 - DFK**

Cette motion concernait un projet d'événement sportif sur plusieurs jours, incluant une course naturiste, qui se tiendrait à Hanovre en septembre 2024. Une subvention de 4 000 euros est demandée.

Compte tenu du fait que le budget n'est pas encore complètement préparé, le délégué du DFK a retiré la motion, demandant qu'elle soit examinée à une date ultérieure, comme les autres motions reportées.

Motion retirée.

### **Motion n° 10 - Jeux naturistes sans frontières - NOS**

Le délégué serbe reconnaît que la motion a été soumise tardivement et qu'elle n'est pas accompagnée d'un budget. L'événement de 2023 a attiré une centaine de participants de plusieurs pays de la région. Il a soulevé la possibilité d'augmenter le nombre de membres dans les Balkans et peut-être l'établissement éventuel d'une fédération monténégrine.



Un vote a eu lieu sur le principe de soutenir à nouveau l'événement en 2024, en notant que le budget devra être examiné à une date ultérieure.

Sur cette base, la motion est adoptée par 88 voix pour, 13 contre et 15 abstentions.

### **Motion n° 11 - Journées de sport et d'activité - DFK**

Pour des raisons similaires à celles invoquées pour les motions précédentes, le délégué du DFK a retiré la motion et a demandé qu'elle soit examinée à une date ultérieure.

Motion retirée.

## **Élections**

### **Point 17 - Élection au poste de secrétaire/président d'EuNat**

Deux candidats ont été désignés : Christian Utecht (DFK) et Laurent Luft (FFN).

Christian Utecht a annoncé que, pour des raisons familiales, il se voyait contraint de retirer sa candidature.

Laurent Luft fait une brève déclaration pour se présenter.

Bien qu'il n'y ait qu'un seul candidat en lice, l'assemblée a décidé par consensus de procéder à un vote à bulletin secret. Les délégations ont été invitées à voter pour ou contre.

Laurent Luft a été élu par 141 voix pour, 2 contre et 0 abstention.

### **Point 18 - Élection au poste de représentant d'EuNat Jeunesse**

En l'absence de candidatures, il n'y a pas eu d'élection. Le Comité central a la possibilité de nommer quelqu'un à titre provisoire jusqu'à la prochaine réunion.

## **Autres questions**

### **Point 19 - Information de l'INF-FNI**

Aucune annonce n'a été faite sous ce thème.

### **Point 20 - Présentation des résultats de la conférence sur les défis du naturisme**

La conférence s'est tenue lors de la réunion d'EuNat en mars à Bonn, animée par Sönke Reise, présidente de *GetNakedGermany*. Des discussions utiles ont eu lieu, mais le manque de temps a empêché une discussion approfondie sur les conclusions. Les conclusions ont été

rédigées par la suite et approuvées par l'animateur, Sönke Reise. Elles sont disponibles sous l'onglet "Nouvelles" du site web de la INF-FNI, et le titre est que le naturisme doit diffuser son message de manière plus efficace.

Sönke Reise a remercié les participants à la conférence.

### **Documentaire hongrois sur le naturisme**

La présidente a partagé une vidéo teaser/trailer du documentaire hongrois. La fédération hongroise souhaiterait une subvention de 3 000 euros pour la post-production du film, y compris les sous-titres. L'œuvre finale devrait être un long métrage de 90 à 100 minutes. La demande sera examinée en même temps que les autres questions reportées.

### **Point 21 - Date et lieu de la prochaine réunion**

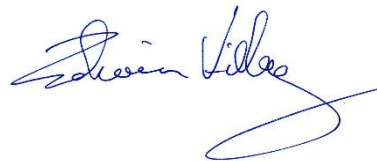
La prochaine réunion complète d'EuNat devrait avoir lieu au Mexique en 2024, à la date et au lieu du Congrès mondial. La date et le lieu exacts seront annoncés en temps voulu.

La réunion a été clôturée à 16h30, heure d'Europe centrale.



**LAURENT LUFT**

17 octobre 2023



**EDWIN KILBY**



## Ordre du jour mis à jour pour la réunion d'EuNat, samedi 7 octobre 2023

Lien ZOOM: <https://us02web.zoom.us/j/87901871723> Meeting ID: 879 0187 1723

Cet ordre du jour complète le document plus détaillé diffusé le 1er septembre.

1. Accueil des participants. *La réunion sera présidée par Stéphane Deschênes.*
2. Salutations des présidents de l'INF-FNI Sieglinde Ivo et Stéphane Deschênes
3. Présentation des représentants des délégations nationales et des poids de vote représentés
4. Démonstration du système de vote en ligne
5. Election de deux scrutateurs ou présentation de l'élection - *Attention : le vote s'effectuant en ligne, cela peut être inutile*
6. Approbation de l'ordre du jour (y compris ajout de motions soumises tardivement)
7. Rapport du secrétaire d'EuNat. *Compte tenu du récent retrait de l'ancien secrétaire d'EuNat, ce point sera bref*
8. Rapport du groupe de travail jeunesse
9. Rapport du représentant de la jeunesse EuNat. *Compte tenu de la récente démission du représentant de la jeunesse, il n'existe aucun rapport*
10. Rapport du responsable des sports d'EuNat, Sook Hwa Noh
11. État des comptes EuNat 2023 : 30.09.2023 - Questions

*Comme toutes les réservations pour 2023 n'ont pas encore été incluses, les comptes annuels 2023 ne seront adoptés que lors de la réunion EuNat 2024.*

12. Présentation du projet de budget 2024 et planification pour les années suivantes
13. INF-FNI Auditeur du compte EuNat en 2023, Armand Ceolin / Henri Hermanns.

*L'audit des inscriptions 2023 jusqu'au 30.09.2023 peut être réalisé . Il y aura une consultation avec les auditeurs.*

14. La décharge des membres d'EuNat (Blaschke, Schleicher et Noh) pour 2023 n'aura lieu qu'à la réunion d'EuNat 2024.
15. Détermination/nomination des lieux des Championnats INF de Natation et des Championnats INF de Pétanque 2024 et éventuellement 2025 selon les offres reçues.

*Les candidatures ont été déposées suite à une demande écrite de l'INF-FNI en septembre 2023 . Les candidatures pour 2025 sont également déjà les bienvenues. Date limite de candidature 6 octobre 2023*



**16. Motions et questions et motions de discussion :**

1. Modifier le règlement du tournoi de pétanque – BN
2. Une approche stratégique de l'utilisation des fonds EuNat – Secrétariat
3. Relation entre EuNat et INF-FNI – NFN
4. Modifications du règlement Sport-Finance – Secrétariat
5. Fonds discrétionnaire pour le secrétaire d'EuNat – Secrétariat
6. Gala International de Natation au Havre – FFN
7. Festival EveryBody – BN
8. Tournoi International de Pétanque – DfK
9. Événement sportif à Hanovre – DfK
10. Jeux Naturistes sans Frontières – NOS
11. Journées de sport et d'activités - Rosenfelder - DfK

**17. Élection au poste de secrétaire d'EuNat**

**18. Élection au poste de responsable de la jeunesse d'EuNat**

*Les candidatures au poste de responsable de la jeunesse peuvent être déposées jusqu'au début de la réunion. S'il n'y a pas de nominations, le Comité central nommera quelqu'un à titre provisoire après la réunion.*

**19. Informations de l'INF-FNI**

**20. Pas avant 16h00, heure d'Europe centrale (15h00 Londres-Lisbonne ; 10h00 Toronto)**

Présentation des résultats de la conférence de mars 2023 à Bonn

Voir : <https://inf-fni.org/fr/le-naturisme-doit-diffuser-son-message-plus-efficacement-conclut-la-conference/>

**21. Date et lieu de la prochaine réunion**

**Edwin Kilby**

INF-FNI Vice-président (Secrétaire)

6 octobre 2023